



# *SNTRS Informations*

Bulletin d'Information du SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif  
Tel : 01 49 58 35 85 – Télécopie : 01 49 58 35 33 – Mel : sntrscgt@vjf.cnrs.fr – Web : www.sntrs.fr

N° 67 du 12 mai 2006.

## *SOMMAIRE*

Résultats des élections aux CSD du CNRS	2
Entrevue Direction du CNRS - Syndicats du 24 avril 2006	4



# Collège Chercheurs A 2006

Département	Inscr.	Volants	BN	Expr.	SNTRS	Nbr	SNCS	Nbr	SGEN	Nbr	SNIRS	Nbr	FO	Nbr	UNSA	Nbr	Indépend.	Nbr	
MPPU (+)	3323	994	29,91	33	961	111	11,55	1	362	37,67	5	489	50,88	4			112	11,65	1
MPPU (-)									275	28,62	5	346	36,00						
Ingénierie (+)	2326	727	31,26	19	708	133	18,79	1	318	44,92	5	269	37,99	1					
Ingénierie (-)									247	34,89	5								
EDD (+)	427	179	41,92	3	176				110	62,50	5	66	37,50	4					
EDD (-)									67	38,07	5	47	26,70						
PNPP (+)	150	86	57,33	5	81	38	46,91	1	59	72,84	3								
PNPP (-)									54	66,67	3								
PU (+)	551	331	60,07	13	318				193	60,69	5	120	37,74	3					
PU (-)									108	33,96	5	116	36,48						
CHIMIE (+)	2812	667	23,72	26	641	139	21,68	1	276	43,06	5	280	43,68	5					
CHIMIE (-)									186	29,02	5	189	29,49						
SC.VIE (+)	2122	777	36,62	19	758	137	18,07	1	396	52,24	5	215	28,36	5					
SC.VIE (-)									279	36,81	5	160	21,11						
SHS (+)	3192	897	28,10	46	851	118	13,87	1	410	48,18	5	448	52,64	4					
SHS (-)									314	36,90	5	381	44,77	4					

- Pour les Collèges A et B le vote 2006 est pluri nominal, à deux tour. Le total des % dépasse donc les 100% pour ces deux collèges.  
 Pour chaque syndicat apparait le nombre de candidats.

## Pour mémoire, les résultats globaux de 2001 (scrutin de listes).

CSD 2001 B	Inscrits	Volants	B.N.	Expr.	SNTRS	SNCS	SGEN	SNIRS	SNPTES	FO	SNPTES	Indépend.					
TOTAUX	13190	5727	43,42	168	5559	280	5,04	2561	46,07	1967	35,38	477	8,58			274	4,93

## Elus au 1er tour

	SNTRS			SNCS			SGEN			SNIRS			SNPTES			FO			Indépendants		
	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C			
MPPU (+)			1			1															
Ingénierie (+)			1			4															
EDD (+)			1			3															
PNPP (+)			1			2														2	
PU (+)			1			1															
CHIMIE (+)			1																		
SC.VIE (+)			1																		
SHS (+)			1			3															

## Entrevue Direction du CNRS - Syndicats du 24 avril 2006

La Direction du CNRS était représentée par M Migus directeur général, M. Vidal-Madjar, délégué à la direction aux ressources humaines, Mme Synanides, adjointe à la direction aux ressources humaines et Mme Bec. Tous les syndicats étaient présents, y compris SUD-recherche pour la première fois. La délégation du SNTRS-CGT était constituée par J. OMNES, N. ELIE et M. PIERRE.

**Le DG a d'abord longuement fait le point de la situation du CNRS** et de quelques-uns de ces projets. Puis, il a répondu aux questions et demandes des syndicats. L'ensemble est résumé ci-dessous.

La Direction en est encore souvent à traiter l'urgence. Elle n'a pas encore sur beaucoup de points défini les solutions qu'elle mettra en œuvre pour le long terme.

En tout cas, malgré les nombreux changements qu'a connus récemment le CNRS les labos fonctionnent. Depuis le 3 avril, tous les directeurs scientifiques sont nommés. En ce qui concerne les Directeurs Scientifiques Adjointes, il ne manque que 2 nominations. Les Chargés de missions dans les départements travaillent bien qu'ils ne soient pas encore nommés. Ce n'est pas encore réglé pour bien des éléments du support technique au siège.

Il y a des difficultés avec le changement de système informatique et notamment beaucoup de saisies à effectuer. L'année 2006 sera difficile et les mobilités en ce qui concerne ce service au siège seront reportées du 1/1/2007 au milieu 2007.

Le nouveau Secrétaire Général prend ses fonctions le 25 avril. M. Resplendy-Bernard, vient du cabinet du premier Ministre. Pour l'instant, il n'y a pas de Directeur de RH. L'intérim est assuré par un délégué à la RH, M. Vidal-Madjar et son adjointe Mme Synanides. Les urgences sont assurées :

- Il y aura 2 campagnes de Noemi : 40% de mouvements du 2 mai au 23 juin avec prise de fonctions au 1/1/2007 et 60% du 15 septembre à fin octobre ou novembre avec prise de fonctions au 1/9/2007. 12 mouvements ont lieu en urgence en avril.

- Les prises de fonctions pour les concours externes 2006 se feront au 1/12/2006 sauf quelques anticipations possibles à partir du 1/10 pour la mise en place du service du personnel.

- Une procédure nouvelle va être expérimentée pour les avancements au choix mais tout n'est pas encore fixé : les labos devront prendre en compte la dimension BAP et le classement régional sera effectué par BAP. Au niveau national, il y aura un interclassement par BAP et les départements interviendront différemment.

- Les modalités de l'évaluation des ITA doivent être revues. **Ce sera l'objet de la prochaine réunion thématique avec les syndicats. Il y aura aussi un groupe de travail sur les handicapés.**

- Le décret organique du CNRS sera prochainement modifié. La direction ne dispose pas encore de la version définitive. Les points nouveaux sont les suivants. Ils concernent la « gouvernance ».

1°) Il n'y aura pas de PDG. Mais la hiérarchie actuelle est confirmée. Le Président, sera nommé en même temps que le DG en Conseil des Ministres. Il aura des pouvoirs plus étendus avec les moyens de les mettre en œuvre. Il proposera le DG. Il nommera les directeurs de département et définira les contours des départements. Le DG restera ordonnateur principal.

2°) Les CSD comporteront des enseignants-chercheurs.

- Mise en place d'une forte Direction du Partenariat pour suivre les relations avec les Collectivités (qui sont très demandeuses), les universités et les autres organismes. Des délégués scientifiques régionaux ou interrégionaux s'occuperont des relations avec les partenaires dans les régions mais surtout pas des labos. Les DIR sont supprimés. Il paraît qu'ils avaient parfois fait des dégâts. En ce qui concerne les Contrats de Plan Etat Région (CPER), le CNRS n'a pas attendu la mise en place de sa nouvelle organisation. Il a lancé une enquête auprès des laboratoires pour les projets de CPER. Il a été le seul à le faire. Environ 600 projets sont remontés, examinés par les départements. Le Comité a attiré l'attention des Universités et des Préfets de Région sur environ 130 mais l'évaluation doit être approfondie et rien est bouclé. Le DG ne veut pas relancer les CCR.

- La DSG perd la Direction du Partenariat et va perdre son S. La Science revient dans les départements. Cette direction gardera une partie des services qui ont été mutualisés. Elle gardera aussi son caractère collégial.

- Il n'y aura plus de DRH dans les départements mais seulement un correspondant. Le suivi du Comité National sera renforcé. Pour la Com, ce n'est pas réglée : mutualisée ou non.

- Les frontières des départements vont être modifiées. Une modification s'impose rapidement pour les STIC : regroupement dans le département d'Ingénierie. Le MIPPU va donc changer de nom. Le mot Sciences va réapparaître dans le nom de quelques départements (Homme et Société, Vivant).

- Une Hors Classe est envisagée pour les Chargés de Recherches, mais une discussion avec les syndicats n'est pas programmée. Le DG écrit auparavant au Ministère pour connaître ses intentions.

- Le gouvernement a annoncé une modification de carrières pour la catégorie C (AJT et AGT) qui sera appliquée au CNRS.

- La création d'un contrat de Chercheur-Enseignant est proposée au Ministère pour 2007 mais il est trop tôt pour en discuter. Il concernerait plutôt les CR1 (peut-être 200 en 2007). Ils pourraient faire 192h/3 en premier et deuxième cycle pour une durée déterminée pour permettre à un Maître de Conférences du même labo sans délégation de service de faire plus de recherche. Le CR1 recevrait une prime financée par le CNRS. Il faudrait une modification statutaire pour légaliser ce contrat à un titulaire chercheur.

- Il n'a pas d'information sur la sortie des décrets d'application du Pacte pour la Recherche.

- Pour l'AERES, il pense que le Comité National sera probablement accrédité pour faire l'évaluation des équipes CNRS, cette possibilité étant prévue dans le Pacte.

- Pour l'ANR, elle ne doit pas avoir de Conseil Scientifique et se contenter de reprendre les priorités des Organismes, l'appel d'offres blanc doit être majoritaire.

- La Direction a demandé des créations de postes pour 2007 mais elle ne donnera d'informations qu'après la réponse du gouvernement. Les post-docs devraient être des sortes de prérecrutements. Il y aura un suivi des CDD (?).

- Il veut au pire aligner les salaires des précaires sur ceux des statutaires.

- La direction refuse de discuter de réformes du statut des personnels et des carrières. Cela dépendra de la réponse du gouvernement à sa démarche.

- La direction refuse de discuter des primes. Le DG dit ne pas vraiment maîtriser cette question pour l'instant
- La direction refuse de discuter de mesures pour réduire les emplois précaires. Il n'y a pas de marge de manœuvre. Tous les emplois budgétaires sont utilisés.

### Commentaire du SNTRS-CGT

**La réunion a été désordonnée, ce qui empêchait d'approfondir les problèmes.** Le SNTRS-CGT a réclamé vigoureusement un calendrier avec un ordre du jour pour les futures réunions

**La réforme Larroutou est liquidée.** Il faudra voir les nouveaux textes et la nouvelle politique pour comprendre vers quoi le CNRS se dirige.

**En ce qui concerne l'organisation régionale** si les CCR ne sont pas une forme bien adaptée pour traiter tous les problèmes en région, il faut des instances permettant aux personnels du CNRS de donner leur point de vue sur la politique du CNRS à ce niveau : en plus des instances existantes (CHSR, CORAS, ...) il faut créer des Commissions Paritaires régionales pour les questions concernant le personnel (Préparation des avancements, recours...) et créer des instances auprès des futurs délégués scientifiques régionaux ou interrégionaux pour discuter de la stratégie du CNRS, des relations avec les partenaires et des CPER.

**La direction ne veut pas discuter d'une réforme d'ensemble des carrières et des primes** comme lui a demandé à plusieurs reprises le SNTRS-CGT. Elle semble s'orienter vers des mesures ponctuelles pour quelques catégories et pas forcément des mesures très intéressantes notamment la réforme de la catégorie C. Il est à noter que seule l'UNSA est intervenue sur cette question comme le SNTRS-CGT. La mollesse des autres syndicats a été frappante.

Le SNTRS-CGT a été le seul à demander des mesures pour réduire la précarité. La mollesse des autres syndicats est préoccupante.

Le SNCS-FSU a soulevé surtout des problèmes qui ne sont pas des prérogatives du CNRS (l'ANR, ...) et des demandes purement catégorielles (hors classe des CR).

FO s'est contenté de s'inquiéter de l'avenir du CNRS (ANR, l'après-réforme Larroutou).

La CFDT n'est intervenue que sur le handicap et la prime informatique.

SUD-recherche manque manifestement de connaissance des dossiers.

Le SNIRS s'est contenté de quelques demandes d'informations.

Sur la précarité, les primes et les carrières, **nous n'obtiendrons pas grand-chose si la campagne que nous lançons auprès des salariés des Organismes n'est pas soutenue par nos sections et ne trouve pas un écho important dans les labos.**

**En ce qui concerne l'ANR**, la direction du CNRS aura dû mal à imposer sa logique au gouvernement et à l'agence qui est fortement tournée vers les pôles de compétitivité et demain les campus qui échappent largement à l'influence du CNRS et des autres organismes.

**Pour l'avancement au choix des ITA**, la volonté de l'organiser en fonction des BAP peut permettre de recentrer la procédure sur les métiers. Mais pas d'illusion, la direction voudra encore imposer ses clientèles. Il faudra peser pour en finir avec ce clientélisme et le poids de la hiérarchie au niveau local comme au niveau régional.